

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL MAI 2011

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

INFOS MUNICIPALES

LES TRAVAUX :

Le point sur l'assainissement : après une période de doute (l'Administration -Police de l'Eau- avait demandé des sondages et analyses supplémentaires) l'étude du projet, conduit par le SMDEA se poursuit comme prévu.

Les défis à venir et difficultés à résoudre concernent la programmation simultanée des trois chantiers : assainissement, traversée du village et enfouissement des réseaux.

Trottoir – cheminement autour de l'église : Ils viendront parachever la rénovation des façades de notre église. De part et d'autre du porche, le cheminement sera plus large et bénéficiera d'un éclairage au sol ; ceci permettra une meilleure mise en valeur des murs et du bâtiment.

Les trottoirs existants devant la mairie et l'école seront donc refaits. Les dégâts causés (soulèvement et fissure des dalles) et les travaux à venir expliquent l'abattage du tilleul et des deux platanes proches des murs. De plus, le Conseil Municipal a décidé de planter six arbres : trois cerisiers au « square » et trois arbustes d'ornement à proximité du terrain de sport.

LE BUDGET 2011 :

Un aperçu de la section « Fonctionnement » - Dépenses en € :

Charges à caractère général	38000
Charges de personnel	42220
Dépenses imprévues de fonctionnement	1494
Virement à la section d'investissement	20000
Opérations d'ordre entre section	1842
Autres charges de gestion courante	26591
Charges financières	2600

Un aperçu de la section « Fonctionnement » - Recettes en € :

Excédent antérieur reporté Fonctionnement	41541
Atténuation de charges	500
Impôts et taxes	33850
Produits des services	400
Dotations et participations	49300
Autres produits de gestion courante	5004
Produits exceptionnels	2150

***Le budget de la commune s'élève en fonctionnement à : 132 747 €
Il est de 86 676 pour la section investissement.***

La nouvelle réforme de la fiscalité :

Des précisions sont plus que nécessaires. Le budget 2011 a été préparé et voté en tenant compte des points importants de cette réforme :

1- La suppression de la Taxe Professionnelle ; en lieu et place de cet impôt, les entreprises acquitteront désormais deux nouvelles cotisations :
- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) ; les valeurs locatives foncières deviennent l'assiette de cette cotisation
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ; assise sur la valeur ajoutée, elle est due par toute entreprise dont le chiffre d'affaire est supérieur à 152 500 €.

2- Le transfert du taux de la taxe d'habitation du département à la commune et à l'EPCI (Communauté de Communes du Volvestre)

Tableau comparatif des taux de Lacaugne :

<i>Ressources fiscales</i>	<i>Taux 2010</i>	<i>Taux 2011</i>
Taxe d'habitation	7,32	13,8
Taxe foncière (bâti)	7,52	7,52
Taxe foncière (non bâti)	26,7	27,99
Taxe professionnelle	9,07	-----
Cotisation foncière (CFE)	-----	17,21

Commentaire :

Les taux 2011 sont « proposés » par l'Administration après application des nouvelles règles.

Le taux de la TH passe de 7,32 à 13,80 car il intègre celui du département ; cela ne devrait pas avoir de conséquence sur l'impôt demandé aux contribuables. Il s'agit d'un effet « d'affichage » puisque le département ne perçoit plus la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal, conscient des difficultés budgétaires des ménages, a décidé, comme les années précédentes, de ne pas augmenter ces taux.

Un peu d'analyse :

Les revenus de la commune liés aux taxes directes augmentent légèrement (environ 5000 €) surtout grâce au transfert du taux de la taxe d'habitation du département.

La part de la CVAE qui revient à la commune est de 1025 €.

Le gouvernement a prévu un système de compensation qui permet de garantir à chaque collectivité ses recettes. Les collectivités

« gagnantes » à l'issue de la réforme versent leurs gains à un Fonds de Garantie Individuelle des Ressources qui répartira ces montants aux collectivités « perdantes ». Ainsi en 2011, Lacaugne versera 8730 € à ce fonds (ou du moins ne les percevra pas).

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES du Maire et des Adjointes :

Le Mercredi après-midi jusqu'à 19 H 30 et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98 - Mme le Maire : 05.61.87.83.16

Adresse E-Mail : mairiedelacaugne@orange.fr

LE CONTENEUR VERRE :

Il est placé chemin de la Bourdette, à l'angle de l'entrée de la Maison de l'Artisanat et de l'Environnement.

Il ne sert qu'à la récupération du verre ! Cela semble évident mais trop de déchets sont encore abandonnés aux abords : céramique, plastiques, cartons etc... De plus, la chaussée est très souvent recouverte de tessons ou autres morceaux de verre « dangereux » pour les pneus et ... usagers. Pour éviter les retombées, les ouvertures du récup'verre seront tournées parallèlement à la route.

Cependant, nous demandons gentiment à nos administrés qui font l'effort d'apporter volontairement leurs bouteilles et autres flacons d'aller jusqu'au bout de leur démarche éco-citoyenne : Déposez votre verre (et que du verre !) dans le conteneur (et non en dehors !).

Merci !

LE RPI :

L'Inspection Académique nous a informé de la suppression d'une classe (celle transférée l'an dernier) à la rentrée prochaine !

INFO VILLAGE

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Katty de Nayville et Samuel Robineau viennent de s'installer à Mandorre ; la ferme revit après une belle restauration.

Bienvenue aussi à Valérie Allonsius, une citadine qui a préféré notre village à Toulouse ; elle succède à D. Lacoste dans la maison « Guilhem ».

DECES :

Mme P. Cabos-Campagne, née en 1930 est décédée le 23 Janvier

M. J. Bertorello, né en 1931, nous a quitté le 9 février.

ANIMATIONS :

La Maison de l'Artisanat du bâtiment et de l'Environnement sera le centre de deux manifestations au mois de Mai :

- Le Samedi 14 Mai se décomposera en deux temps : la matinée sera consacrée au solaire dans le cadre des Journées européennes du Solaire et l'après-midi au Patrimoine de la Maison du Bois. Vous pourrez visiter les installations photovoltaïque et solaire réalisées sur place, rencontrer des professionnels ... puis découvrir les animations et réalisations de l'association « Les fous du bois » (nichoirs, mangeoires ...).

- Le Samedi 21 Mai aura lieu le Forum des Acteurs du Développement Durable organisé par le Conseil de Développement du Pays du Sud Toulousain. Lors de ces manifestations, ouvertes à tous, on pourra se restaurer sur place.

INFOS PLUS :

D.O.C 31 (Dépistage organisé des cancers) informe régulièrement des campagnes de dépistages : après celle de Mars qui concernait le cancer du colon, celle d'Octobre 2011 sera axée sur le dépistage du cancer du sein. Pour plus de précisions : doc31@doc31.com

INFOS ASSOCIATIONS

L'ACCA :

Chronique cynégétique de notre rurale commune : « Le cul bordé de nouilles ».

La nuit avait été bien courte.

Appât tiédasse, l'oreiller, encore une fois avait joué son rôle aguicheur. Enfoncé comme un clou dans le moelleux de l'édredon, Jeanne au masculin, j'entendais des voix qui m'appelaient, m'imploraient : « Debout, c'est l'heure... La chasse n'attend pas, les lapins non plus, ton père encore moins ! ». Sur les ordres du paternel, ma mère consciencieusement tentait pour la énième fois de me réveiller. Sans effet... Tourné, retourné, mais pas encore assez cuit...ou trop !

La nuit avait été bien longue.

Un match gagné en terre Catalane, la rencontre avait été bien arrosée. Un combat titanesque et une victoire à la spartiate méritaient bien une troisième mi-temps quasi orgiaque !

Une gorgée de café brûlant avalée à même le bocal de la cafetière en guise de petit-déjeuner et surtout d'Alka-Seltzer, et je sautais dans mes bottes encore humides de notre dernière sortie.

Au loin, dans le rouge naissant, de la colline automnale voisine, des jappements discrets montaient à l'unisson de la nature qui s'éveillait. Chiens et chasseurs ne semblaient qu'à une portée de mon calibre 12. Une vaste prairie épaisse à traverser, un mal de tête récurrent à oublier et le bois touffu me tendait ses branches. La traque allait bon train et les Fauves de Bretagne excités mais cependant méticuleux étaient déjà sur une quête fraîche. Mon père et mon frère, tapis auprès des terriers fréquentés, devaient, en observant un silence religieux, guetter le moindre des mouvements. Certains « Jeannots », se croyant très prudents, se hâtaient de gagner leur terrier à la moindre alerte.

La lisière luxuriante du bois, mélange d'épineux et de ronces basses, rempart des hôtes de la forêt, fut prestement déchirée. Guidé par les glapissements de plus en plus pressés des chiens en chasse, je dévalai, à pas de loup, entre les chênes séculaires et les fougères vivaces. Quand, encore courbé sous la frondaison de l'orée du bois, sous mes pas hésitants la « Mordorée » blottie sous quelques branches et feuilles mortes, s'élança vers l'azur. Une chandelle où au point culminant avec la cime des arbres de hautes futaies mon huit bourre grasse la foudroya pour l'éternité.

Absent regretté de ce moment privilégié, Toby, exceptionnellement n'était pas à mes pieds. L'Epagneul, déjà Breton donc têtue de naissance, contraint et forcé, était resté, bougon, enfermé derrière les grilles de la propriété familiale. La chasse au lapin tôt le matin, au dire de certains, était une affaire de spécialistes !

Je me mis donc en quête de la Bécasse qui, me semblait-il, avait chu auprès d'un bouquet de chênes rabougris. Le sol heureusement assez pauvre en végétation me permit très rapidement de ramasser l'oiseau tant convoité. Sous toutes les coutures je commençais, émerveillé, une inspection détaillée de cette noble dame. L'excitation était à son comble, j'avais le poil hérissé, le front en sueur et les jambes un peu molles. Un coup d'œil circulaire me fit découvrir les Fauves qui, curieux, venaient au rappel du feu. C'est alors que mes yeux encore humides d'émotion captèrent quelques mètres plus bas un mouvement quasi imperceptible sous des fougères aplaties par les gelées matinales. Je m'approchai délicatement, et, quelle ne fut pas ma surprise de voir sous ce bouquet de verdure la pointe d'une petite aile agitée de tremblements spasmodiques. Un plumet de Bécasse, pour sûr ! C'était donc deux oiseaux, et non un seul, qui avaient, hasard funeste, été fauchés par mon coup de feu. Au comble de ma joie et de mon émotion, j'admirai longuement ce tableau, si inattendu, quelque peu irréel.

Suivant la meute quelque peu désorientée, mon père et mon frère, toujours aussi sereins, me rejoignirent sous le couvert. Mon père peu intéressé ou feignant de ne l'être, s'arrêta près de moi, jeta un œil suspicieux à ce gibier pour lui sans grand intérêt et continua, sourire aux lèvres, son chemin en compagnie des Fauves de Bretagne. Quant à mon frère, aussi envouté que moi par la reine des bois, il se figea, contempla ce tableau mythique et se fendit d'un : « Il y en a qui on vraiment le cul bordé de nouilles ! »

La vie de notre association :

La quinzaine de chasseurs qui la composent continuent leur quête de façon traditionnelle : aux chiens d'arrêt pour la plume, surtout faisans et perdreaux et aux chiens courants pour le lièvre qui reste bien présent sur notre commune. Cette année, le prélèvement « chevreuil » a été plus important (6 bracelets) en raison d'une progression sensible de la population ; en effet, il n'est pas rare de voir plusieurs animaux en bordure de haies, de bois ...ou traverser devant nos pare-chocs ! Les sangliers, quant à eux, n'ont fait que passer ...

Renard, lui, sait se faire discret et ...rusé ! Il a fallu deux battues pour en éliminer deux ou trois !

A. Gaussens, le président, tient à remercier nos chasseurs voisins et amis de Latrape qui viennent avec leurs chiens, nous aider dans ces traques pas toujours concluantes.

Il invite aussi certains (pas forcément chasseurs) à poursuivre leurs efforts pour que nos amis à quatre pattes, SDF d'un moment, rentrent dare-dare au bercail !

Avec la mise à disposition de la nouvelle salle de la MAE, il est possible que les chasseurs renouent avec leurs conviviales traditions : les repas de chasse ?

LE COMITE DES FETES :

Pour ce Dimanche de Pâques, encore un franc succès pour la chasse aux oeufs en chocolat qui a rassemblé une fois de plus enfants et parents lacaugnais ; les uns pour la cueillette, les autres autour du verre de l'amitié. Le Comité des Fêtes a d'ailleurs pris rendez-vous avec Mesdames les cloches pour l'année prochaine !

Nous ouvrons les festivités avec la Fête des fruits rouges, deuxième millésime, le Samedi 28 Mai à partir de 18h 30 pour l'apéritif, suivi de grillades. La soirée sera animée par un groupe local.

La fête locale se déroulera les 22, 23 et 24 Juillet de la façon suivante :

- Vendredi à 21 heures, le traditionnel concours de belote*
 - Samedi, les grillades animées par les bandas « Los Pitouchos » dès l'apéritif puis par l'orchestre « Tentation ». Il y en aura pour tous les goûts : salsa, zouk, tango, passo, valse, rock...*
 - Dimanche, comme chaque année, la messe aura lieu en fin de matinée suivie du dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts et de l'apéritif offert par la Mairie. Dans la journée, on continue avec les jeux pour les enfants et le concours de pétanque. En soirée, vous seront proposés un cassoulet géant et un grand spectacle cabaret des « crevettes musclées ».*
- Nous vous attendons nombreuses et nombreux !
A bientôt pour faire la fête !*



UN PEU D'HISTOIRE

BUDGET COMMUNAL AVANT LA REVOLUTION:

Au XVII^{ème} siècle, le montant de la taille, qui constitue l'imposition essentielle, varie de 318 livres à 418 livres entre 1678 et 1695.*

Les dépenses de la communauté restent pratiquement constantes pendant cette période. Elles comprennent :

Droits consulaires (indemnités de fonction) : 6 livres*

Gages du greffier consulaire, garde des archives : 12 livres

Rôle des impositions : 5 livres

Gages du sergent des consuls : 2 livres

Auditeurs des comptes : 6 livres

Réparations des ponts, passages et chemins : 10 livres

Louage de la maison du curé : 16 livres

Voyages des consuls à l'assemblée de l'assiette (Rieux) : 2 livres

A ces dépenses, il faut ajouter 26 livres pour les intérêts des dettes contractées et dont le taux est uniformément de 5 % :

- En 1653, une somme de 471 livres empruntée à Noble Marc Antoine de Lézat, seigneur de Brugnac, pour fournir la subsistance de deux compagnies cantonnées à Lacaugne, après avoir fait campagne en Espagne. Cette somme sera remboursée en 1658, le Roi ayant accordé une aide aux communautés qui ont souffert des quartiers d'hiver de ses régiments.

- En 1677, 30 livres à J. Brusas et J. Touzet, consuls du moment qui ont avancé cette somme pour les réparations de la maison curiale.

- En 1684, un emprunt de 220 livres à la Dame d'Hebrail, seigneuresse de Lastronques.

(à suivre)

Source : H. Ménard « Lacaugne entre Aunat et Audonne »

** la livre valait 20 sous (240 deniers) et correspondait à l'origine à 409 grammes d'argent ; mais avec l'altération de la valeur monétaire elle n'en valait que 1/18 en 1790*

**un consul, héritage romain, était le conseiller municipal ; à Toulouse on disait un capitoul*

A RETENIR

Journées européennes du Solaire : Samedi 14 Mai (MAE)

Bienvenue à la ferme de Cassagne : Dimanche 15 Mai

Forum des acteurs du développement durable : Samedi 21 Mai (MAE)

Vide-grenier des écoles : Dimanche 22 Mai à Marquefave

Fêtes des fruits rouges : Samedi 28 Mai au village

Journées Nature : Du 28 Mai au 5 Juin

Fête des écoles : Vendredi 24 Juin à partir de 16 h à Marquefave

Fête locale : Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 Juillet

A VOUS LA PAROLE ...

Ici ou ...sur papier libre !